

## COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Département : ARDECHE

Publié le

ID: 007-200039832-20230522-D\_2023\_5\_18-DE

Canton: LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D\_2023\_5\_18

L' an deux mille vingt trois, le lundi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice

: 31

Date de convocation du : 16 Mai 2023

Présents: 24

Votants : 28

Objet : Démarrage du diagnostic
« Pauvreté en milieu rural » en
partenariat avec l'Etat et les
Communautés de communes
Beaume-Drobie et Gorges de
l'Ardèche

<u>Titulaires</u>: Madame CHALVET Catherine, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

## **Pouvoirs:**

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique Monsieur THIBON Pierre a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel

## Absent(s):

**Excusé(s)**: Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François BORIE

Le Président, M. Joël FOURNIER informe que la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est lauréate, conjointement avec les Communautés de communes Pays Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche d'un appel à projet « Pauvreté en Milieu Rural » dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en Région Auvergne-Rhône-Alpes et organisé par la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Cette démarche consiste en une caractérisation des multiples formes de précarité et une recherche de moyens et recettes nouvelles pour y faire face. Le montant des dépenses s'élève à 75 000 €. Elles sont décomposées en 60 000 € de prestations et 15 000 € de valorisation de postes existants d'agents des 3 collectivités (pas de recrutement). En recettes, la subvention de l'État est de 60 000 €. Elle a déjà été versée. L'action devra être achevée au 31 décembre 2023. Un appel d'offres a été lancé pour ce faire sur la plateforme achatspublics.com

Une seule offre a été déposée, celle du Cabinet ID&ES pour un montant de 58 305 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offre convoquée le 22 mai a donné un avis favorable quant à la conformité de de l'offre. Il est rappelé qu'il n'y a pas de dépenses prévues sur cette action.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, ATTRIBUE le marché « diagnostic en milieu rural » à l'entreprise ID&ES pour un montant de 58 305€ TTC. PRENDS NOTE que cette prestation s'inscrit dans un cadre partagé avec les Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche,

VALIDE la mise en place d'un comité de pilotage ad hoc et désigne pour ce faire 3 membres titulaires (Bérengère BASTIDE, Christiane RAYNARD, Jean-Paul MANIFACIER) et 3 membres suppléants (Joël FOURNIER, Daniel NOËL, Cathy ESCHALIER).

AUTORISE le Président à engager toute démarche et signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0

Envoyé en préfecture le 25/05/2023 Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID: 007-200039832-20230522-D\_2023\_5\_18-DE

## Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 22/05/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le